



*Association régie par la loi 1901,  
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports  
'Jardins de Babylone bat F'  
270 Av. de Pessicart – 06100 Nice France.  
Tel / (33).04.92.07.07.20  
Email : tkdniceacademy@wanadoo.fr  
N° d'Affiliation MJS : 06. S. 28 93  
N° SIRET : 394146632800049*

## **REGLEMENT INTERNE DU TAEKWONDO NICE ACADEMY**

1. A chaque fois que vous pénétrez ou sortez de la salle d'entraînement (DOJANG), saluez respectueusement la salle.
2. Vous devez enlever vos chaussures et les ranger avant de pénétrer dans la salle.
3. Evitez d'apporter des objets de valeurs au cours. **Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
4. Vous devez toujours avoir une tenue correcte et propre, enlevez tous vos bijoux (montres, bagues, etc...) avant de commencer le cours.
5. Veillez à votre hygiène. **Vous devez avoir les pieds lavés, les ongles des pieds et des mains coupés et limés** afin de ne pas blesser les autres élèves pendant l'entraînement.
6. Les élèves doivent s'efforcer d'être ponctuels afin de ne pas déranger le cours par leur retard.
7. Pendant le cours, la plus grande attention doit être portée au professeur, pas le temps de s'ennuyer, les échauffements, les assouplissements, le travail de la technique et les combats permettent d'assurer un travail considérable.
8. Durant la séance. Il faut donc être sérieux afin d'évoluer dans un cours discipliné et bien structuré. Ne pas gêner ceux qui travaillent par des discussions inutiles et bruyantes mais ne pas hésiter à poser des questions si nécessaire.
9. Toutes les personnes doivent se respecter. **Injures, pertes de patience, éclats de rire et conversations bruyantes ou tout manque de discipline ne seront pas tolérés.**
10. Il est interdit de fumer, mâcher du chewing-gum, boire ou se reposer contre les murs ou le sol pendant le cours.
11. Les techniques étudiées dans le DOJANG (salle d'entraînement) ne doivent pas être utilisées en dehors de celui-ci à moins que quelqu'un ou vous-même soyez en danger. (Voir législation sur la légitime défense)
12. Vous devez avoir le plus grand **respect des installations** que vous utilisez. Ne rien laisser traîner dans les douches et les vestiaires.
13. **Aucun remboursement de cotisations ne peut être exigé.**